

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24172549



Greffe

25 NOV. 2024

N° d'entreprise : **0631 891 157**

Nom

(en entier) : **EverZinc Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Economie 4, 4431 Ans**

Objet de l'acte : Nomination d'un administrateur

Extrait des décisions de l'assemblée générale du 14 novembre 2024:

"1. Nomination d'un administrateur de la Société

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Arnaud de Weert, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet à la date des présentes.

L'administrateur susmentionné sera nommé pour une période de six (6) ans et son mandat ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale.

Conformément à l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, Monsieur Arnaud de Weert élit domicile au siège de la Société pour toutes les questions qui concernent son mandat.

2. Procuration spéciale

L'Assemblée Générale désigne Maître Luc Wynant, Maître Ruben Toelen, Maître Inès du Parc Locmaria, Maître Emma Van den Bergh et Maître Marie Laure Kashimba, avocats, ayant tous leur cabinet à 1050 Bruxelles, Avenue Louise 221, ou tout avocat du cabinet Van Olmen & Wynant, chacun agissant individuellement et avec pouvoir de substitution (les "Mandataires") pour représenter la Société en ce qui concerne l'accomplissement des obligations de dépôt et de publication en ce qui concerne la décision qui précède.

Cette procuration implique que chaque Mandataire peut effectuer tous les actes nécessaires et utiles liés à ces obligations de dépôt et de publication."

Emma Van den Bergh
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/12/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).